

Réf: Dossier N° 101476

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « X EARTH »

Siège social Abidjan, Port-bouet, PORT-BOUET, CITE SIPIM, Lot  
170, Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 20/04/2022 reçus par Me Kouame Koffi Athanase, et enregistrés le 06/05/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « X EARTH »

Objet : Entreprise de technologie ;

- conception d'application mobile, web et bureau ;
- la gestion de projet ;
- l'innovation technologique dans les domaines existant ;
- la conception de système financier (corebanking, processeur de paiement);

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

Et généralement, toutes opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Port-bouet, PORT-BOUET, CITE SIPIM, Lot 170, Ilot 00

Dirigeant(s) : M CISSE IBRAHIM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-04321 du 18/05/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°21373/GTCA/RC/2022 du 18/05/2022

